

ÉCHANGE DE NOTES ENTRE LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET LE GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE VISANT À PROROGER L'ACCORD DU 10 NOVEMBRE 1970 CONCERNANT UNE PARTICIPATION COMMUNE AU PROJET D'ESSAI DE VOL D'UN AVION MUNI D'UN AUGMENTATEUR ALAIRE

I

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada à l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique

OTTAWA, le 31 mai 1977

N° ECS-756

Monsieur l'ambassadeur,

J'ai l'honneur de me référer aux entretiens qui ont eu lieu au sein du groupe de travail mixte chargé du projet d'essai de vol d'un avion muni d'un augmentateur alaire, ainsi qu'entre les représentants du Canada et des États-Unis, relativement à la prorogation de l'accord concernant une participation commune à ce projet, tel que convenue par un échange de notes opéré à Ottawa entre le Gouvernement canadien et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique les 19 octobre et 10 novembre 1970⁽¹⁾, tel que prorogé par la suite à Ottawa par un nouvel échange de notes, les 5 décembre 1974 et 24 mars 1975⁽²⁾.

À la suite des entretiens mentionnés ci-haut, nos deux gouvernements ont convenu de proroger l'accord sur l'augmentateur alaire pour une période supplémentaire de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'au 1^{er} juillet 1981, afin de terminer l'étude du projet.

Conséquemment, j'ai l'honneur de proposer que la présente note, dont les versions anglaise et française font également foi, ainsi que votre réponse à cet égard, constituent un accord entre nos deux Gouvernements en vue de proroger, aux mêmes termes et conditions, l'accord sur l'augmentateur alaire établi en vertu de l'échange de notes du 19 octobre et du 10 novembre 1970, et ce, pour une période supplémentaire de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'au 1^{er} juillet 1981, ledit accord entrant en vigueur à la date de votre réponse.

Veuillez agréer, Monsieur l'ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

Le Secrétaire d'État
aux Affaires extérieures,
DONALD C. JAMIESON

Son Excellence,
L'Honorable Thomas O. Enders,
Ambassadeur des États-Unis d'Amérique,
OTTAWA.

⁽¹⁾Recueil des traités n° 1970/27

⁽²⁾Recueil des traités n° 1975/10